

FICHE #1



LA DIVERSITE DE NARRATION

**« La richesse de notre diversité (...)
est notre force collective. »
(Déclaration de Johannesburg, 2002)**

Qu'est-ce que la « diversité de narration » valorisée par Jeunes textes en liberté ? En quoi la question de la représentativité est essentielle dans notre société ? En quoi l'écriture contemporaine est un outil d'ouverture et d'émancipation où chaque personne peut se reconnaître et trouver une place, à l'aune des droits culturels ?

Que vous soyez artiste, élu/élue, programmateur/programmatrice, nous avons rédigé cette fiche évoquant les lois, les enjeux de la diversité culturelle et la richesse de l'écriture contemporaine.

QUE DIT LA LOI ?

Derrière la diversité de narration : la diversité culturelle

Depuis 2006, la **diversité culturelle** est inscrite dans la Loi (Loi n°2006-792 du 5 juillet 2006 avec la publication au Décret d'application n°2007-376 du 20 mars 2007 autorisant la ratification de la **Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles de l'UNESCO**, adoptée le 20 octobre 2005 à Paris).

Cette Convention a notamment pour objectifs :

- de **protéger et promouvoir la diversité des expressions culturelles** ; c'est-à-dire la multiplicité des formes par lesquelles nous nous définissons collectivement au sein de chaque société
- de **créer les conditions permettant aux cultures de s'épanouir et d'interagir librement** de manière à s'enrichir mutuellement ;
- **d'encourager le dialogue entre les cultures** afin d'assurer des échanges culturels plus intenses et équilibrés dans le monde en faveur du respect interculturel et d'une culture de la paix

Article 4.6.

Principe de développement durable

La diversité culturelle est une grande richesse pour les individus et les sociétés. La protection, la promotion et le maintien de la diversité culturelle sont une condition essentielle pour un développement durable au bénéfice des générations présentes et futures.

Et **l'article 103 de la Loi NOTRe n°2015-991 du 7 août 2015** réaffirme la responsabilité conjointe des collectivités territoriales et de l'État dans la protection et la promotion de cette diversité culturelle.

Cette diversité culturelle se retrouve également au cœur-même de la notion des **Droits culturels** : ces droits fondamentaux internationaux et indissociables des autres droits humains, et qui **permettent de garantir à chacun la liberté de vivre son identité culturelle.**

JTL, c'est quoi ?

Jeunes textes en Liberté souhaite favoriser l'émergence des auteurs/autrices dramatiques et prône une meilleure diversité de narrations et de représentations sur scène.

Créé en 2015 par l'autrice Penda Diouf et le metteur en scène Anthony Thibault, JTL a pour ambition de faire entendre des textes inédits, qui s'adressent à tout le monde.

Chaque année, un comité de lecteurs/lectrices professionnels et amateurs sélectionne des textes anonymement à partir d'un thème en lien avec l'actualité. Les auteurs et autrices lauréats sont accompagnés personnellement afin que les textes rencontrent des équipes artistiques, et dans la continuité, leurs publics.

Ils désignent « les droits, libertés et responsabilités pour une personne, seule ou en commun, de choisir et d'exprimer son identité et d'accéder aux références culturelles perçues comme des ressources nécessaires à son processus d'identification, de communication et de création ».

« On ne transformera pas le monde si
on ne transforme pas les imaginaires »

Edouard Glissant

La richesse de l'écriture contemporaine

Depuis de nombreuses années, la littérature théâtrale contemporaine est à l'image de notre société. Les auteurs et autrices explorent des thématiques actuelles, expérimentent des formes nouvelles, et interrogent l'Histoire et le monde d'aujourd'hui. Elle s'inscrit à la fois dans la continuité, mais se détache des traditions d'écriture pour offrir de nouveaux regards, de nouvelles perspectives tant sur nos héritages que sur nos identités. Lire, écouter ou voir des écritures contemporaines théâtrales, c'est dialoguer avec son temps, c'est écouter des histoires personnelles, des expériences intimes, nécessaires à la compréhension du monde qui nous entoure. Aucun prérequis n'est nécessaire. Ces écritures sont accessibles, sans rogner sur une forme d'exigence. La phrase « ce n'est pas pour moi », due à une image poussiéreuse du théâtre est caduque. Ces mots sur le papier ou sur scène sont bien plus proches de nous, ils nous parlent directement, intimement. Ils nous racontent.

La diversité de narration, un atout pour la reconnaissance

La diversité de narration que nous défendons et prôtons est un outil essentiel pour répondre à ces principes de la diversité culturelle énoncés par l'UNESCO. Elle œuvre notamment pour une meilleure reconnaissance de chaque individu composant aujourd'hui notre société française.

La **diversité de narration**, c'est ce que nous pouvons définir par la **variété** des récits, des personnages, des écritures, des langages et des esthétiques. C'est être à l'affût d'œuvres inédites, de paroles silencieuses, de récits manqués, d'histoires manquantes. C'est aussi cette enthousiasme de la découverte d'autres regards, d'autres possibles, d'alternatives. C'est être à l'écoute de l'Autre, dans un profond respect. Car au fond, il s'agit bien de cela, se rencontrer et s'enrichir mutuellement.

Promouvoir et défendre cette diversité de narration, c'est :

- **favoriser la reconnaissance de tous et toutes** : parce que chaque personne peut s'identifier à un personnage qui lui ressemble, ou assister à une histoire proche de son vécu. C'est là la force de l'écriture contemporaine de théâtre : des récits d'aujourd'hui pour dire le monde. Ainsi, on **s'adresse au plus grand nombre**. C'est un outil efficace pour renouveler les publics, parce que chaque individu se sent davantage pris en compte et concerné.
- **œuvrer pour une pluralité artistique** : la diversité de narration tend à éviter une hégémonie de personnages sur les écrans, sur scène, ou d'esthétiques communes. La diversité artistique est essentielle pour le renouvellement de l'art et de ses formes. Et par là, **soutenir les artistes vivants**, c'est rendre davantage visibles leurs œuvres invisibilisées. C'est aussi une façon de **prendre part activement dans la lutte contre les discriminations et à la réduction des inégalités**.
- **développer la vitalité à travers les échanges culturels** : la divergence d'avis est une source de vitalité. C'est le fondement de la démocratie. Les discussions et débats qui peuvent émerger de ces récits pluriels sont une richesse pour chaque individu présent, qui pourra alors se construire, développer un regard affûté, complexe. Œuvrer pour une meilleure diversité de narration, c'est participer pleinement à la construction et l'enracinement de notre société. Et l'œuvre devient un point de départ, un déclencheur.

Ressources :

- Diversité culturelle : <https://fr.unesco.org/>
- Convention : <https://fr.unesco.org/>
- Textes de loi : <https://www.legifrance.gouv.fr/>
- Droits culturels : <https://droitsculturels.org/>

Cette fiche a été rédigée et mise en page par JTL.

Jeunes textes en liberté est soutenue par le
Ministère de la Culture.

www.jeunestextesenliberte.fr